



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/INF.30
2 février 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement
Neuvième session
Midrand, 26 avril 1996

ETABLISSEMENT DE LA LISTE D'ORATEURS POUR LE DEBAT GENERAL

Note du secrétariat de la CNUCED

1. Conformément à la résolution A/50/98 de l'Assemblée générale, du 20 décembre 1995, la neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement se tiendra au Gallagher Estate Conference and Exhibition Centre de Midrand (Afrique du Sud), du 27 avril au 11 mai 1996.
2. Le débat général en plénière doit débiter le mardi 30 avril 1996. Des déclarations seront prononcées chaque jour, le matin et l'après-midi, le cas échéant aussi lors de séances plénières en soirée. Il est prévu que le débat général s'achève le vendredi 3 mai. A cette fin, les orateurs seront priés de limiter à 10 minutes leur intervention.
3. Pour assurer une présentation ordonnée des déclarations, le secrétariat de la Conférence ouvrira une liste d'orateurs le 12 février 1996. Comme le veut l'usage, la préférence en ce qui concerne la date et l'heure de leur déclaration sera donnée aux chefs d'Etat ou de gouvernement souhaitant prendre la parole devant la Conférence.
4. Après l'ouverture de la liste des orateurs le 12 février 1996, les Etats membres participant à la Conférence, ainsi que les autres organismes ayant l'intention de se faire représenter, voudront peut-être informer par écrit le secrétariat de la Conférence de leur demande d'inscription sur la liste des orateurs, en indiquant le nom et la qualité de l'orateur désigné. Les demandes doivent être adressées à M. K. Tenzing, secrétaire adjoint du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, bureau E.8109, téléphone (41-22) 907 56 36/907 56 34, télécopieur (41-22) 907 00 56.
